

Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss
Entomological Society

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

Band: 20 (1946-1947)

Heft: 3

Artikel: Nouvelles observations sur quelques Sésies (Lep. Aegeriidae)

Autor: Romieux, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles observations sur quelques Sésies (Lep. Aegeriidæ)

par

JEAN ROMIEUX,
Genève.

Dans le « Bulletin de la Société Lépidoptérologique de Genève » de 1922 (vol. V, fasc. I, pp. 16-23), j'ai publié un petit travail sur quelques Sésies des environs de Genève et plus particulièrement sur *Dipsosphecia ichneumoniformis* L. Depuis lors, mes observations ayant pu être complétées sur certains points et d'autres localités découvertes, je crois le moment venu de faire connaître ces nouveaux renseignements.

***Synanthedon myopæformis* BKH. et *Synanthedon stomoxyformis* HBN.**

Dans mon travail de 1922 mentionné plus haut, je disais (p. 19) avoir capturé la première de ces deux espèces au pied du Mont Salève, où elle butinait sur l'origan. Une revision des *Aegeriidæ* de la collection régionale du Muséum de Genève, qui renferme le spécimen pris à cet endroit, m'a montré qu'il appartient en réalité à la seconde.

Ce que nous savons de la présence de ces deux *Synanthedon* aux environs de Genève se présente actuellement comme suit :

1. *myopæformis*. Cette espèce a été rarement capturée tant au vol qu'à l'état de chenille. Nous connaissons des exemplaires pris au vol en juin-juillet à Carouge (POLUZZI)¹, Grange-Canal (MOULINES) et Chouilly (REHFOUS) ; l'exemplaire de Chouilly a été trouvé butinant sur un troëne. Quant aux chenilles, elles ont été récoltées dans des troncs de pommiers à Chouilly (REHFOUS) et à Vandœuvres (BROCHER)², ainsi qu'en nombre dans le tronc d'un sorbier à Saint-Jean (R. LUTHI).

¹ A Carouge, M. POLUZZI a trouvé plusieurs années de suite des *myopæformis* dans une véranda vitrée exposée en plein soleil. J'ai moi-même rencontré à plusieurs reprises des *Synanthedon tipuliformis* CL. dans les mêmes conditions, notamment à Pont-Céard près Versoix. Il semble que ces deux Sésies s'introduisent dans ces locaux surchauffés à la fin de la journée.

² Le Dr BROCHER, dans « Observations et réflexions d'un naturaliste dans sa campagne », I, p. 80-81, attribuait par erreur les larves trouvées par lui à *empiformis*.

Soit dit en passant, l'exemplaire capturé à Fiesch (Valais) sur des fleurs de thym serpolet, dont il est question dans mon travail de 1922, appartient effectivement à *myopæformis*.

2. *stomoxiformis*. La présence de cette espèce en Suisse n'est attestée que par un très petit nombre de captures. Le catalogue de VORBRODT & MULLER-RUTZ (1911-14) fait précéder le nom de cette espèce d'un point d'interrogation et reproduit simplement une indication de FREY : « BOLL en a pris jadis deux exemplaires près de Bremgarten ». Il faut attendre le troisième supplément (1917, p. 511) pour trouver une indication récente et certaine : la capture, par GRAMANN, de trois exemplaires près d'Elgg (Zurich) en juillet 1914 et 1915. Enfin, le septième supplément (1945) mentionne une capture faite à Krutzelried près de Schwerzenbach (Zurich) par P. WEBER, en juillet 1918.

Pour la région de Genève, nous connaissons actuellement trois captures : Une femelle fraîche prise au bois des Frères par PÉRINET le 20 juillet 1910 ; un mâle assez défraîchi pris par moi-même à Crevin (pied du Mont Salève), où il butinait sur des fleurs d'origan, le 21 juillet 1920 ; enfin, une femelle prise autrefois au Petit-Saconnex par BINET et qui est conservée dans la collection régionale du Muséum.

S. stomoxiformis semble donc n'être guère plus rare que *myopæformis* dans nos environs ; il se peut d'ailleurs que les deux espèces aient été plus d'une fois confondues par d'autres collectionneurs de Suisse, comme elles l'ont été par moi-même à Genève.

Chamæsphecia empiformis Sp.

En 1922, j'écrivais que cette espèce ne paraissait guère être commune dans la région de Genève ; dans une certaine mesure, je puis maintenir cette assertion en ce sens que si le nombre de ses stations est probablement important, *empiformis* ne se voit jamais en quantité numérique aussi grande qu'*affinis* ; il est exceptionnel d'en récolter plusieurs spécimens en un même lieu et le même jour, si favorable que puisse être la station.

Actuellement, nous ne connaissons *empiformis* que dans huit stations réparties dans toute la région basse ; en outre, je l'ai récoltée également sur la crête du Mont Salève, entre la Croisette et les Pitons, vers 1300 m. d'altitude.

Ch. empiformis vole chez nous à partir du 10 mai environ, mais la durée de son apparition est plus considérable que ce n'est le cas pour *affinis*, car on peut encore trouver des individus passables à la fin de juillet (delta de la Dranse, 31 juillet 1932, RMX.) et il est à présumer que des exemplaires abîmés doivent encore voler durant la première quinzaine d'août.

Il n'est pas rare de trouver, dans la journée, des *empiformis* accouplés, ce qui est beaucoup plus rare dans le cas d'*affinis*. Il faut signaler

ici la très intéressante trouvaille de notre collègue M. CH. LACREUZE, qui a eu la bonne fortune de rencontrer à Crevin (pied du Mont Salève) un mâle de *Chamæsphecia empiformis* uni à une femelle de *Dipsosphecia ichneumoniformis*. Le même accouplement a été observé par LINK près de Mendrisio¹.

A mon avis, il serait erroné d'en conclure que la distinction entre les deux genres *Chamæsphecia* et *Dipsosphecia* est artificielle. S'il est vrai que les caractères anatomiques sont très proches dans les deux genres, les accouplements du genre de ceux que nous mentionnons restent très vraisemblablement inféconds. De plus, les habitudes des espèces de l'un et de l'autre genre sont bien différentes ; c'est ainsi que *D. ichneumoniformis* pond en plein jour et que les femelles placées en papillotes lâchent souvent des œufs même après un séjour assez prolongé dans le flacon à cyanure, fait que je n'ai jamais observé ni chez *affinis* ni chez *empiformis*. En outre, les *Chamæsphecia* butinent activement en plein soleil, ce qui n'est pas le cas pour *Dipsosphecia ichneumoniformis*.

Ch. empiformis vole dès 8 à 9 heures du matin et probablement jusqu'assez tard dans l'après-midi.

Comme *affinis*, elle varie beaucoup sous le rapport de la taille. Mais les plus grands exemplaires du Valais et de la région de Genève appartiennent à une forme que personnellement je rapporte à *schizoceriformis* KOLL. A ce sujet, on trouve ce qui suit dans le catalogue de VORBRODT & MULLER-RUTZ (p. 439) : « PAUL cite cette forme arménienne, plus grande, plus foncée, avec tibias postérieurs orangés, de Sion et de Sierre ; il doit s'agir plutôt de *hungarica* TOMALA — Stz. II, pl. 51 — car DE ROUGEMONT a capturé dans la vallée de Tourtemagne un exemplaire avec aires vitrées colorées en jaune qui appartient à cette forme. »² Il faut remarquer tout d'abord que la forme *schizoceriformis* n'est pas signalée seulement de l'« Arménie », mais aussi de la Morée en Grèce. En second lieu, la description que donne de la *f. hungarica*, dans l'ouvrage de SEITZ, un spécialiste des *Aegeriidæ* (M. BARTEL) ne s'applique nullement aux spécimens dont je veux parler ; en particulier, la teinte générale d'un noir verdâtre leur fait complètement défaut.

Si ce ne sont pas des *schizoceriformis*, ils s'en rapprochent en tout cas par la coloration presque orangée des tibias des pattes postérieures et frappent au premier coup d'œil par l'écaillure jaune d'or qui recouvre les aires vitrées des ailes antérieures. Une femelle prise à Crevin (pied du Mont Salève) le 16 juillet 1905 par M. LAURENT REHFOUS offre une coloration jaune orangé particulièrement

¹ Voir VORBRODT, 6^e Suppl., p. 84.

² D'après BARTEL in SEITZ, la *f. hungarica* a « les traits jaunes dans l'aire externe... d'ordinaire moins distincts » (p. 405, éd. franç.) et « les bords des ailes faiblement saupoudrés de jaune » (p. 406) ; mais cet auteur ne fait aucune mention d'« aires vitrées colorées en jaune »!

vive des parties qui sont dans la règle d'un jaune terne chez les *empiformis* typiques. Quoique moins vivement colorés, un mâle et une femelle récoltés à Zinal par le regretté D^r GEORGES AUDÉOUD, respectivement le 13 juillet 1927 et le 6 août 1929, sont conformes au spécimen de Crevin et ont comme lui les aires vitrées des ailes antérieures entièrement recouvertes d'écailles jaunes.

Ces spécimens figuraient dans la collection régionale du Muséum et dans la collection AUDÉOUD sous le nom de *stolidiformis*, mais leur examen m'a montré qu'ils appartenaient en réalité à une forme d'*empiformis* qui ne peut être la *hungarica* de TOMALA et qui est évidemment la même que celle qu'a trouvée PAUL près de Sierre et de Sion.

Constatons enfin que cette forme de grande taille et de coloris vif a été rencontrée dans la même localité (Crevin) que les individus d'*empiformis* typique, de dimensions très réduites, dont j'ai parlé dans mon travail de 1922.

***Chamæsphecia affinis* STDG.**

En 1922, je signalais la fréquence de cette espèce en juin au val de la London et j'ajoutais qu'elle n'avait pas été rencontrée jusqu'alors en d'autres points de la région de Genève

Depuis lors, elle a été retrouvée dans une série de localités au pied du Jura, du Mont-Vuache et du Mont-Salève : Côtes de Genolier sur Nyon (RMX.), « tattes » de Thoiry (REHF., RMX.) ; Chaumont (REHF.) ; carrières de Veyrier (RMX.) et en quelques autres points sur le territoire du canton : vallon de la Versoix (RMX.), la Petite Grave, dans une carrière (P. MARTIN).

On voit que *affinis* est largement répandue dans la région de Genève, quoique localisée dans des endroits chauds et secs où croissent les plantes nourricières de la chenille, les hélianthes. Elle abonde d'ailleurs dans plusieurs de ses stations ; c'est ainsi que nous en avons observé une quinzaine d'individus au val de la London le 9 juin 1934, une trentaine dans le même vallon le 9 juin 1935, une douzaine dans les carrières de Veyrier le 18 juin 1935, etc. Il n'est pas exagéré de dire que cette espèce, bien que plus localisée que *empiformis*, est de beaucoup la *Chamæsphecia* la plus abondante dans nos environs.

En ce qui concerne l'époque d'apparition, *Ch. affinis* est beaucoup plus précoce que je ne le supposais d'abord ; de même que pour *empiformis*, nous en connaissons des individus pris à partir du 10 mai et je crois pouvoir attribuer à *affinis* une petite Sésie que j'ai vue au val de la London le 25 avril 1943. Le papillon se rencontre jusque vers le milieu de juillet ; mais dès la fin de juin les individus sont complètement défraîchis.

Quoique surtout abondante au milieu de la journée, *affinis* vole dès 8 heures du matin et jusqu'à 6 heures du soir au moins. Près de

Genève, les fleurs sur lesquelles le papillon butine sont avant tout celles du thym serpolet, mais je puis indiquer aussi celles du *Melilotus alba* et celles de l'*Hippocrepis comosa*.

Contrairement à la *Dipsosphacia ichneumoniformis*, que j'ai souvent vue pondre en plein jour, je n'ai jamais pu observer de ponte de la *Chamæsphecia affinis*, bien que j'aie eu l'occasion d'en voir voler jusqu'aujourd'hui, au bas mot, une centaine d'individus du sexe femelle.

Cette année-ci, j'ai trouvé au val de la London une paire d'*affinis* volant accouplés, que j'ai recueillie. Après avoir passé une journée dans un tube de verre, le couple, qui s'était désuni entre temps, a été placé dans une cage d'élevage grillagée dont un côté a été exposé au soleil ; des pots contenant des plants d'hélianthes et de thym fleuri ont été mis à la disposition des prisonniers. Mais je n'ai pu obtenir ni réaccouplement, ni ponte, et les deux *affinis*, de même que deux autres femelles capturées plus tard et placées dans les mêmes conditions, ont fini par périr après quelques jours.

D'autre part, il ne m'est jamais arrivé que des femelles d'*affinis* aient pondu en papillotes après avoir passé par le flacon à cyanure, chose qui s'est produite fréquemment dans le cas de *D. ichneumoniformis*. Tout ceci m'amène à penser que la ponte de la *Chamæsphecia affinis* doit s'effectuer soit vers le coucher du soleil, soit le matin de bonne heure.

***Dipsosphacia ichneumoniformis* F.**

Ainsi que je l'indiquais en 1922, cette espèce est, dans les environs de Genève, la plus répandue de toutes les Sésies. J'en mentionnais à l'époque huit lieux de capture ; actuellement, j'en pourrais citer vingt, mais leur énumération serait fastidieuse. Je me bornerai à faire remarquer que, chez nous, *ichneumoniformis* est surtout une espèce de la plaine et du pied des montagnes ; nous n'avons encore aucun renseignement sur sa présence à une altitude supérieure à 600 mètres.

Concernant la durée du vol d'*ichneumoniformis*, j'ai donné les dates extrêmes du 30 mai et du 30 août, ajoutant qu'il s'agissait dans les deux cas de femelles ; cependant, les notes manuscrites de feu CH. BLACHIER font mention d'une capture faite à Archamp le 10 mai 1888.

A ce sujet, une petite remarque s'impose. Personnellement, je n'ai jamais rencontré le papillon avant la fin du mois de juin, mais je constate que la date très hâtive donnée par BLACHIER se rapporte à un exemplaire pris au pied du Mont-Salève et que le spécimen capturé le 30 mai (1920) l'a été également au pied de la même montagne par M. REHFOUS. Or, le pied du Salève abrite des stations

chaudes où la précocité de la faune est notoire¹. Comme l'exemplaire capturé le 30 mai près de la ferme de l'Hôpital par M. REHFOUS est une femelle très fraîche, on peut supposer que le spécimen signalé par BLACHIER à une date de trois semaines antérieure était un mâle.

Quoi qu'il en soit, aucune des nombreuses indications de captures que j'ai relevées ne remonte à plus tôt que la fin de juin pour les autres localités ; les apparitions signalées au pied du Mont-Salève doivent donc être considérées comme exceptionnellement précoces.

Quant au spécimen pris le 30 août, il s'agit d'une femelle un peu défraîchie récoltée près de Nyon par BLACHIER (coll. régionale du Musée) ; dans ce cas aussi, on a affaire à une apparition exceptionnelle, car si l'on peut trouver des femelles fraîches d'*ichneumoniformis* encore au début d'août, une partie d'entre elles sont déjà bien défraîchies à ce moment².

Toutes les indications ci-dessus se réfèrent à la *Dipsosphecia ichneumoniformis* typique, mais non à la petite forme sur laquelle j'ai attiré l'attention dans mon travail de 1922 et vais maintenant revenir.

En 1922, la « petite forme » ne m'était connue que de Florissant. Depuis lors, j'ai eu l'occasion de la récolter aussi au bois des Frères et au bois de la Bâtie. Le spécimen du bois de la Bâtie est une femelle fraîche qui ne mesure que 13 mm. d'envergure, soit 1 mm. de moins que le minimum que j'ai indiqué pour les femelles en 1922. Du bois des Frères, j'ai rapporté trois femelles qui, au contraire, sont de « grands » spécimens de la petite forme, leur envergure variant entre 16,5 et 19 mm., ce dernier chiffre dépassant d'un millimètre le maximum que je donnais en 1922. Ces nouvelles mesures ne modifient par ailleurs en rien l'écart entre les dimensions moyennes des deux formes, grande et petite, qui reste de 5,5 mm. pour les femelles.

La distinction que j'indiquais entre ces deux formes sous le rapport de l'annelure jaune de l'abdomen s'est avérée constante : la 4^e bague (sur le 5^e segment) est absente ou n'existe qu'à l'état de très faibles traces d'écaillés jaunes à la face dorsale chez la petite forme, mais elle est bien marquée en dessous, au moins sur les deux côtés de la face ventrale. Cette 4^e bague présente déjà une tendance prononcée à se rétrécir chez les *ichneumoniformis* typiques (« grande forme »), mais une comparaison entre une série de chacune des formes montre immédiatement une sensible différence à ce point de vue.

Une troisième distinction peut être faite entre les deux formes sous le rapport de la tonalité générale du dessus et surtout du dessous des ailes ; cette tonalité est nettement plus foncée chez la petite forme. Au revers, la côte des deux paires d'ailes et le bord interne

¹ C'est ainsi qu'un exemplaire de *Mamestra treitschkei* B. a été pris aux carrières de Veyrier, dès le 21 avril (1938) (RMX.).

² Les mâles d'*ichneumoniformis* sont pour la plupart déjà défraîchis à la mi-juillet.

des ailes antérieures sont beaucoup moins garnis d'écaillés jaunes chez la petite forme ; elle ne possède pas non plus le reflet doré de la marge de toutes les ailes, qui se voit très souvent en dessous chez les *ichneumoniformis* typiques de nos environs.

Enfin, me référant aux dates de captures et à l'état de fraîcheur des papillons, je crois pouvoir dire que la petite forme est plus tardive que la grande. Ainsi, le 26 juillet 1945, au bois des Frères, les quatre femelles de la grande forme (*ichneumoniformis* typiques) que j'y ai vues voler ou pondre étaient déjà plus ou moins défraîchies, tandis que les trois femelles de la petite forme que j'y ai prises le même jour étaient de première fraîcheur.

Les dates de captures dans d'autres localités s'échelonnent de la manière suivante : mâles de Florissant, 16-24 VII (1921) ; 18 VIII (1922) — femelles de Florissant, 22-26. VII (1921) ; 22. VII (1926) ; femelle du bois de la Bâtie, 3. VIII (1942).

Pas plus que précédemment, je n'ai eu la chance de voir pondre les femelles de la petite forme, mais deux des spécimens pris au bois des Frères ont émis des œufs en papillote et comme j'avais récolté le même jour et tout à côté des œufs de la grande forme, que j'avais vu déposer sur l'*Ononis spinosa*, l'occasion m'était ainsi fournie de comparer les œufs de l'une et de l'autre formes. Mes collègues M. CHARLES LACREUZE et le Dr HERMANN GISIN ont eu l'amabilité de faire à mon intention des préparations de ces œufs, de les examiner et de me les faire examiner sous le microscope. Cet examen n'a révélé aucune différence appréciable entre les œufs de l'*ichneumoniformis* typique et ceux de la forme de petite taille.

Pour résumer ce qui concerne la petite forme, je puis donc dire ce qui suit : elle se distingue de l'*ichneumoniformis* typique par une envergure inférieure de 5 à 6 mm. en moyenne ; par la disparition totale ou presque totale, à la face dorsale de l'abdomen, de la bague jaune de l'extrémité du 5^e segment ; par une teinte générale plus foncée, surtout au revers des ailes (côte des deux paires d'ailes et bord interne des ailes antérieures beaucoup moins recouvertes d'écaillés jaunes).

Que représente cette petite forme ? Spécifiquement, elle ne peut être séparée d'*ichneumoniformis*, dont elle me paraît cependant constituer une race bien caractérisée. Jusqu'à présent, les stations connues se situent toutes à proximité de la ville de Genève ; le bois de la Bâtie et le bois des Frères se trouvent en bordure du Rhône. D'autre part, elle semble plus tardive que la vraie *ichneumoniformis*, ce qui pourrait indiquer une race moins méridionale. Serait-ce l'ancienne race indigène, plus ou moins submergée actuellement par la grande forme typique venue dans notre région en suivant le pied des montagnes ? Il est trop tôt pour en décider ; pour cela, il faudrait en effet que nous connussions exactement la répartition géographique de cette petite forme et sa ou ses plantes nourricières, peut-être différentes de celles d'*ichneumoniformis*.